

OCTOBRE 2020



Commune de

# Sancey

## Bulletin municipal N°05



### FICHE SIGNALÉTIQUE DU VILLAGE DE SANCEY

**Nombre d'habitants :**  
1359 habitants (moyenne de  
+8 habitants chaque année)

**Superficie :**  
30.57 km<sup>2</sup> (3057 hectares)

**Altitude :** 500 m

Appartient à la CCPSB  
Communauté de Commune  
Pays Sancey-Belleherbe

**Village Fleuri :**  
1 Fleur et Label Zéro Phyto  
(obtenus en 2019)

### LE MOT DU MAIRE

*Cher Tous,*

*Permettez-moi tout d'abord d'avoir une pensée émue pour les victimes de ce tragique accident du 5 août dernier, sans oublier tous ceux qui ont souffert lors de la pandémie, que ce soit physiquement, moralement ou économiquement.*

*Que toutes les personnes qui nous ont accompagnées dans cette crise (soignants, commerçants et leurs employés, bénévoles etc.) soient remerciées pour leur courage.*

*2020 est l'année de l'installation du nouveau conseil municipal, conseil renouvelé et paritaire.*

*Je voudrais aussi, sans flagornerie, remercier les anciens élus qui ont beaucoup apporté à la commune.*

*L'investissement fort des élus a permis d'obtenir des subventions conséquentes nous permettant la réalisation de nombreux projets et notamment l'aménagement des quartiers de Sancey.*

*Conscients de la gêne occasionnée, espérons que dans quelques semaines, tout cela ne sera qu'un lointain souvenir.*

*Soyez assurés de tout notre dévouement au service de Sancey.*

*Le Maire, Frédéric Cartier*

### SOMMAIRE

**MUNICIPALITÉ** ..... p. 2-5

**QUOI DE NEUF ?** ..... p. 5

**TRAVAUX** ..... p.6-7

**EMBELLISSEMENT** ..... p.8

**FORÊT** ..... p. 9

**BUDGET** ..... p. 10-13

**INTERCOMMUNALITÉ** p.14-15

**INFOS PRATIQUES** ..... p.16

**ÉTAT CIVIL** ..... p.16



Le nouveau conseil municipal le 25 mai 2020

# PRÉSENTATION DU Conseil municipal DE SANCEY

**CARTIER Frédéric**  
Maire



- 2<sup>e</sup> Vice-Président "développement économique" CCPSB
- 2<sup>e</sup> Vice-Président PETR
- Délégué SIVOS, SGBI, SIVU

**BRAND Yves**  
1<sup>er</sup> adjoint



- Commissions 1 et 4
- 7<sup>e</sup> Vice-Président "nouvelles technologies" CCPSB
- 6<sup>e</sup> Vice-Président PETR
- 1<sup>er</sup> Vice-Président SIVOS
- Délégué SGBI

**CHATELAIN Jeanne-Antide**  
2<sup>e</sup> adjointe



- Commissions 2 et 4
- Déléguée SGBI et SIVOS
- Conseillère communautaire CCPSB

**GRAIZELY Damien**  
3<sup>e</sup> adjoint



- Commission "Services techniques"
- Président du SIVU
- Commissions 1 et 4
- Délégué SIVOS
- Conseiller communautaire CCPSB

**DEFRASNE Guy**  
Conseiller Municipal  
Délégué



- Commission 1 • 1<sup>er</sup> Vice-Président SGBI
- Délégué SIVU

**NOIROT Éric**  
Conseiller  
Municipal Délégué



- Commission 3 • Délégué SGBI et SIVU

**POUX Jean-Charles**  
Conseiller  
Municipal Délégué



- Délégué pour le suivi de dossiers et de subventions • Président du SIVOS • Commissions 2 et 4 • Délégué SGBI • Conseiller délégué communautaire CCPSB aux projets structurants et à la communication

**ROUHIER Dominique**  
Conseiller Municipal



- Président du SGBI • Commission 1
- Conseiller communautaire CCPSB

**GROSJEAN Alvine**  
Conseillère Municipale



- Commission 2 • Déléguée SGBI • Conseillère communautaire CCPSB

**DROMARD Danièle**  
Conseillère Municipale



- Commission 2 • Déléguée SIVOS, SGBI

**MARANDET Catherine**  
Conseillère Municipale



- Commissions 1 et 4 • Déléguée SIVOS
- Conseillère communautaire CCPSB

**RENARD Béatrice**  
Conseillère Municipale



- Commission 2 • Déléguée SGBI • Conseillère communautaire CCPSB

**RENOUD Virginie**  
Conseillère Municipale



- Commission 2 • Déléguée SIVOS
- Conseillère communautaire CCPSB

**BIGUENET Thierry**  
Conseiller Municipal



- Commission 1 • Délégué SIVOS et SIVU

**COUR Christiane**  
Conseillère Municipale



- Commission 1 • Déléguée SGBI

**CUENOT Jean-François**  
Conseiller Municipal



- Commissions 1, 2 et 3 • 3<sup>e</sup> Vice-président SGBI • Délégué SIVU

**JOUILLEROT Philippe**  
Conseiller Municipal



- Commissions 1, 2, 3 et 4 • 1<sup>er</sup> Vice-président SIVU

**MANFROI Karine**  
Conseillère Municipale



- Commission 2 • Déléguée SIVOS et SGBI

**ROUSSEY Stéphanie**  
Conseillère Municipale



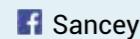
- Commission 2 • Déléguée SIVOS

.....  
**Commission 1** "Bâtiments, Travaux et Voirie" / **Commission 2** "Cadre de vie, Fleurissement, Culture, Communication et Réceptions" / **Commission 3** "Forêts, Communaux" / **Commission 4** "Finances, GED, Zéro papier, Télé-travail"

# Personnel de la commune DE SANCEY

## Secrétariat de mairie de SANCEY

12 rue du 7 septembre 1944 - 25430 SANCEY  
Tél. : 03.81.86.32.60 - Email : mairie.sancey@orange.fr



Sancey  
<https://www.facebook.com/Sancey-109603990838982>

### Permanences

**Accueil physique** : du lundi au samedi de 9h à 12h  
**Accueil téléphonique** : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30



**MOUREY Annie**

Accueil secrétariat service administratif



**TROUILLOT Alain (Migou)**

Agent service technique  
en retraite depuis le  
31 juillet 2020

## BONNE RETRAITE Migou !

Depuis 1978, Migou, très apprécié des administrés, des élus et de ses collègues, a fait toute sa carrière professionnelle (soit 42 ans) en tant qu'agent communal, au service des habitants et de la collectivité de la commune de Sancey-le-Grand, puis Sancey.

Toujours polyvalent, très disponible, bien investi dans toutes les missions, il a assumé ses responsabilités avec une grande conscience professionnelle, avec sérieux, ponctualité et dévouement, et toujours dans la bonne humeur.

Merci et bonne retraite !



## JULIEN GROSJEAN PREND LE commandement du centre de secours DE SANCEY

Malgré le contexte sanitaire particulier, le Lieutenant Julien GROSJEAN a pris le commandement du centre de secours de Sancey le 1<sup>er</sup> Juin 2020.

Julien est Sapeurs-Pompiers depuis dix ans après être passé par la section locale des jeunes Sapeurs-Pompiers. Il est arrivé au centre il y a 4 ans et a réalisé l'an dernier la préparation au grade d'officier à l'École Nationale.

Il succède au Capitaine Dominique ROUHIER qui était à la tête du centre depuis 2002. Dominique est affecté à la direction départementale en tant que conseiller technique du Directeur et il participe encore à la vie opérationnelle du centre.

Nous souhaitons une bonne prise de fonction au Lieutenant GROSJEAN entouré de ses 35 hommes et femmes sapeurs-pompiers qui réalisent environ 300 interventions chaque année.

**35 hommes et femmes  
sapeurs-pompiers  
pour environ**

**300 interventions par an**



**BIGUENET Céline**

Accueil secrétariat passeport CNI



**VAUTHERIN Sandrine**

Service comptabilité



**DARTEVELLE Jeanne-Antide**

Service comptabilité



**CHOPARD Xavier**

Projets - revitalisation bourg centre AMI



**PRÉDINE Benjamin**

Service technique



**WATRIN Gaël**

Service technique



**FLAJOULOT Dominique**

Entretien



**GIRARCLOS Chantal**

Entretien



**FAURE Sylvie,**

Bibliothécaire

### Bibliothèque-Médiathèque Alain Cartier

1 rue Joseph Montravers  
25430 Sancey  
Tél. : 03.81.86.34.59



### Horaires d'ouverture

- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Jeudi 16h à 18h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Accueil des scolaires sur RDV avec les professeurs des écoles

Médiathèque Alain Cartier



## LIAISONS MODE DOUX

Programme subventionné à près de 80% par l'État, le Département et la Région.

Le département a retenu la candidature de Sancey pour le financement des liaisons mode doux, ce qui a permis avec les aides cumulées de l'État et de la région, de nous doter d'espaces partagés et sécurisés réservés aux piétons et aux cycles. Ces voies douces de couleur rouge et d'une largeur de 1,80 m le plus souvent, permettront de se déplacer en toute tranquillité de la place des Platanes jusqu'à l'école.

**BUDGET PRÉVISIONNEL**  
375.000 € HT  
**SUBVENTIONS**  
près de 80 %



## TRANSFERT DE L'ATELIER MUNICIPAL DANS L'ANCIEN BÂTIMENT DE LA DDE

L'ancien bâtiment des Ponts et chaussées a été acheté au département puis rénové par les agents techniques de la commune. Plus grand et plus adapté que l'ancien atelier municipal, il offre de meilleures qualités de travail à nos agents, satisfait aux normes de sécurité en vigueur et réunit sur un même site l'ensemble du matériel.

**BUDGET** 69.385 € HT



## RÉFECTION DE LA SALLE DES MIROIRS

Programme subventionné à plus de 70% par l'État, le Département, le PETR et l'Europe.

Premier volet de la restauration de l'étage de la mairie, la rénovation de la salle des miroirs a permis de changer les fenêtres, d'améliorer l'isolation (plancher, murs et combles), de mettre aux normes le réseau électrique, de créer une issue de secours, d'installer un chauffage à granulés et de refaire sols et peintures.

À disposition des associations, l'ancienne salle de classe offre désormais un cadre agréable pour toute sorte d'activités, réunions publiques, formations, assemblées générales, remises de diplômes, etc.

**BUDGET**  
76.837 € HT  
**SUBVENTIONS**  
plus de 70 %



## AIRE DE JEUX PLACE DES PLATANES

Programme subventionné à près de 80% par la CAF et l'Europe.

Au cœur du village et dans un cadre sécurisé, une nouvelle aire de jeux à l'ombre des platanes accueille petits et grands pour des moments de convivialité et de partage.

**BUDGET**  
24 000 € HT  
**SUBVENTIONS**  
près de 80 %

## QUARTIER DE Sancey-l'Église

TRAVAUX PORTÉS PAR LA COMMUNE, LA CCPSB ET LE SGBI

Programme subventionné à près de 70 % par l'État, la région et le département.

Le chantier a commencé en octobre 2019 ; rappelons les grandes options de cet aménagement : renforcement de la sécurité, création d'une liaison mode doux et ordonnancement de parkings.

C'est un chantier long avec un arrêt de 2 mois ½, suite au confinement de ce printemps.

Pour ce projet, dans un souci de cohérence, les réseaux souterrains ont été vérifiés, plusieurs collecteurs des eaux de ruissellement ont été rénovés, et les canalisations débouchées.

Des parkings sont réalisés autour des bâtiments publics avec un accès en sécurité, d'environ 160 places.

Un cheminement le long de la RD 464 est créé avec une largeur de 1,80 m en enrobé rouge, réservé aux piétons et aux cycles.

La rue de la Yèse est reprise complètement avec la place devant l'église en béton bouchardé et la création de 2 places PMR (Personne à Mobilité Réduite).

Les 2 carrefours de la rue de la Yèse ont été modifiés de façon à accueillir les bus scolaires pour le collège Ste Jeanne-Antide côté place de l'église ; il n'y aura plus de bus scolaires stationnés sur la RD.

Cette rue sera en sens unique ; ce sera une voie partagée entre bus, voitures, piétons, cycles et la vitesse sera limitée à 20 km/h.

À 3 endroits de la chaussée ont été créées des sur-largeurs de 6.40 m, permettant le croisement de véhicules hors gabarits.

L'accès à la salle MTL et au terrain de foot se fera entre le patronage et la maison du gardien, et la sortie par l'accès actuel de la CCPSB.

Depuis plusieurs mois, ce chantier engendre quelques désagréments, nous remercions les riverains et usagers pour leur patience et leur compréhension.



## EN COURS...

- Lancement du programme "Maison Martin"
- Études de l'aménagement de la Grande Rue
- Nouvelles technologies : Programme 0 Papier Dématérialisation des Actes
- Travaux de voirie et de réseaux rue de la Vieille Route et Rue du Président Arbey
- Nouveau site internet pour la Mairie

C'est un chantier long avec un arrêt de 2 mois et demi, suite au confinement de ce printemps.

À l'angle du parking du terrain de foot, un sentier est remis en état. Il pourra être utilisé par les marcheurs qui veulent reprendre les sentiers pédestres derrière l'église.

**BUDGET** 954 000 € HT  
**SUBVENTIONS** près de 70 %



Fin des travaux prévue pour fin novembre 2020.



## Fleurissement DU VILLAGE



### Attribution 1<sup>re</sup> fleur

Le 10 octobre 2019, la Commune a reçu l'attribution du label, de la part du Comité Doubs Tourisme : **1<sup>re</sup> Fleur des Villes et Villages Fleuris du Doubs.**

Une très belle récompense reçue grâce aux améliorations du fleurissement du village, à la préservation du patrimoine, aux divers aménagements, à l'engagement zéro produit phytosanitaire, et aussi grâce à tous les autres efforts réalisés depuis plusieurs années.

### Concours 2019

Ce classement, établi par le passage du jury, correspond à une vue d'ensemble depuis l'espace public : résultats, prix et récompenses sont remis lors des vœux de début d'année.

**Maisons individuelles (20 au total) :** 1<sup>er</sup> FOURQUET Yves / 2<sup>e</sup> GUIGNARD Colombe / 3<sup>e</sup> DELLA CHIESA Paulette / 4<sup>e</sup> GROSJEAN Claude / 5<sup>e</sup> CANTIN Claude

**Fermes (3) :** 1<sup>er</sup> JOUILLEROT Philippe / 2<sup>e</sup> NOIROT Jean-Claude / 3<sup>e</sup> NOIROT Véronique

**Commerces (4) :** 1<sup>er</sup> Au Petit Bonheur des Saisons / 2<sup>e</sup> Bergamote / 3<sup>e</sup> Chez Maxime / 4<sup>e</sup> Cycles Simonin

**Balcons (3) :** 1<sup>er</sup> ROMAIN André / 2<sup>e</sup> GALLEZOT David / 3<sup>e</sup> CHABOD Geneviève



### Zéro phyto et Charte d'entretien des espaces publics

En 2016, la démarche "zéro phyto" avec le soutien de la FREDON Franche-Comté (*Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles*) est décidée en conseil municipal avec la mise en place d'un groupe de travail ; les points retenus sont :

- Acquisition de matériel de désherbage mécanique et de nettoyage (balayeuse)
- Mise en place de paillage diversifié suivant les essences florales pour limiter la pousse des mauvaises herbes
- Mise en place de tontes différenciées permettant un éco-système floral favorisant la pollinisation
- Mise en place pour le cimetière à certains endroits de réalisations limitant les mauvaises herbes et de pavés structurés.

En 2020, la commune reçoit l'attribution du label "zéro phyto" et installe les panneaux à chaque entrée du village. **Cette démarche est une satisfaction pour notre commune et les agents techniques.**

**Merci à tous les habitants qui participent au fleurissement et à l'embellissement de notre village !**



### Actions communales

Afin de poursuivre l'embellissement du village, comme chaque année, la commune a continué diverses améliorations :

- Paillage de tous les massifs : 30 m<sup>3</sup> sont nécessaires
- Rénovation de toutes les tables pique-nique, des bancs et poubelles publics
- Création supplémentaire d'éléments décoratifs pour Noël et Pâques
- Fleurissement de tous les calvaires
- Aire de jeux place des Platanes
- Imperméabilisation des fontaines
- Réalisation de nouveaux massifs avec géotextiles adaptés
- Rénovation du lavoir Grande Rue
- Rénovation du monument de la Vierge route de Belvoir
- Rénovation du poids public rue Montravers et installation d'un banc

D'autre part, l'installation du système d'arrosage "goutte à goutte" pour les 6 suspensions et 10 jardinières des fenêtres et balcon de la mairie, est une réussite : économie d'eau, arrosage régulier, gain de temps et budget réduit.

**Merci à Jean-François CUENOT pour son efficacité, ses réalisations et son aide aux employés communaux.**



## L'ANNÉE 2019 en forêt DE SANCEY

L'année 2019 restera marquée par une sécheresse et une canicule qui auront fragilisé les peuplements feuillus et résineux comme en 2018. Ces derniers souffrent en effet de violentes attaques de scolytes (bostryches) sur les épicéas et nécessitent une exploitation par secteurs de bois secs et de coupes préventives pour valoriser le bois vert.

Cette situation est internationale puisque des pays comme l'Allemagne sont eux aussi extrêmement touchés.

**Cette situation nous amène à réfléchir une fois de plus à la gestion forestière de demain, avec un choix d'essences adaptées à planter et des peuplements diversifiés, aptes à se défendre face au changement climatique.**



Parcelle d'affouage

**Une attention particulière est portée sur l'abandon de déchets en forêt qui concerne malheureusement tous les massifs. Ces actes sont inadmissibles et verbalisables ! À bon entendeur...**



Journée "Forêt ouverte"

**La journée « forêt ouverte » s'est déroulée le samedi 29 juin 2019.** Élus et habitants ont pu se rendre compte des dégâts occasionnés par la tempête de décembre 2018 sur le canton de Côte Noire. Nous sommes également allés voir un nettoyage de peuplement feuillu à La Venotte ainsi que le chantier d'exploitation d'épicéas scolytés aux Rachènes.

En ce qui concerne les ventes de bois, comme évoqué plus haut, nous avons exploité 520 m<sup>3</sup> des parcelles 82-83-84 du fait de la tempête. Ces bois sont partis aux Avivés de l'Est pour les grumes feuillues, les grumes résineuses chez Monnet-Sève à Maiche et les surbilles et petits pieds feuillus chez Roger DUTRIEUX à Valonne.

La parcelle 80 (Le Painfois) a été vendue en futaie affouagère en septembre à la vente de bois de Baume-Les-Dames à la scierie NICOD pour 7 109 € pour un volume de 165 m<sup>3</sup>.

Le surplus de la parcelle 92 a été façonné et vendu en bord de route en contrat d'approvisionnement aux Avivés de l'Est pour un volume de 177 m<sup>3</sup> et un montant de 12 574 €.

Des épicéas secs ont été exploités en contrat d'approvisionnement avec l'ONF pour un volume de 392 m<sup>3</sup> sur tous les massifs de la commune.

Des sapins secs ont également été exploités par M. Franck GIROD de Randevillers pour un volume de 360 m<sup>3</sup> aux Epesses et à Voitre.



Pierre PICARD  
Agent de l'Office National des Forêts,  
Responsable du triage de Sancey

*" Il faut réfléchir à la gestion forestière de demain, face au réchauffement climatique."*

# Budget 2019

Le budget communal se décompose en un budget général et deux budgets annexes (*eau et lotissement*). Chaque budget se divise en deux sections (*fonctionnement et investissement*), elle-même disposant d'une partie dépenses et d'une partie recettes.

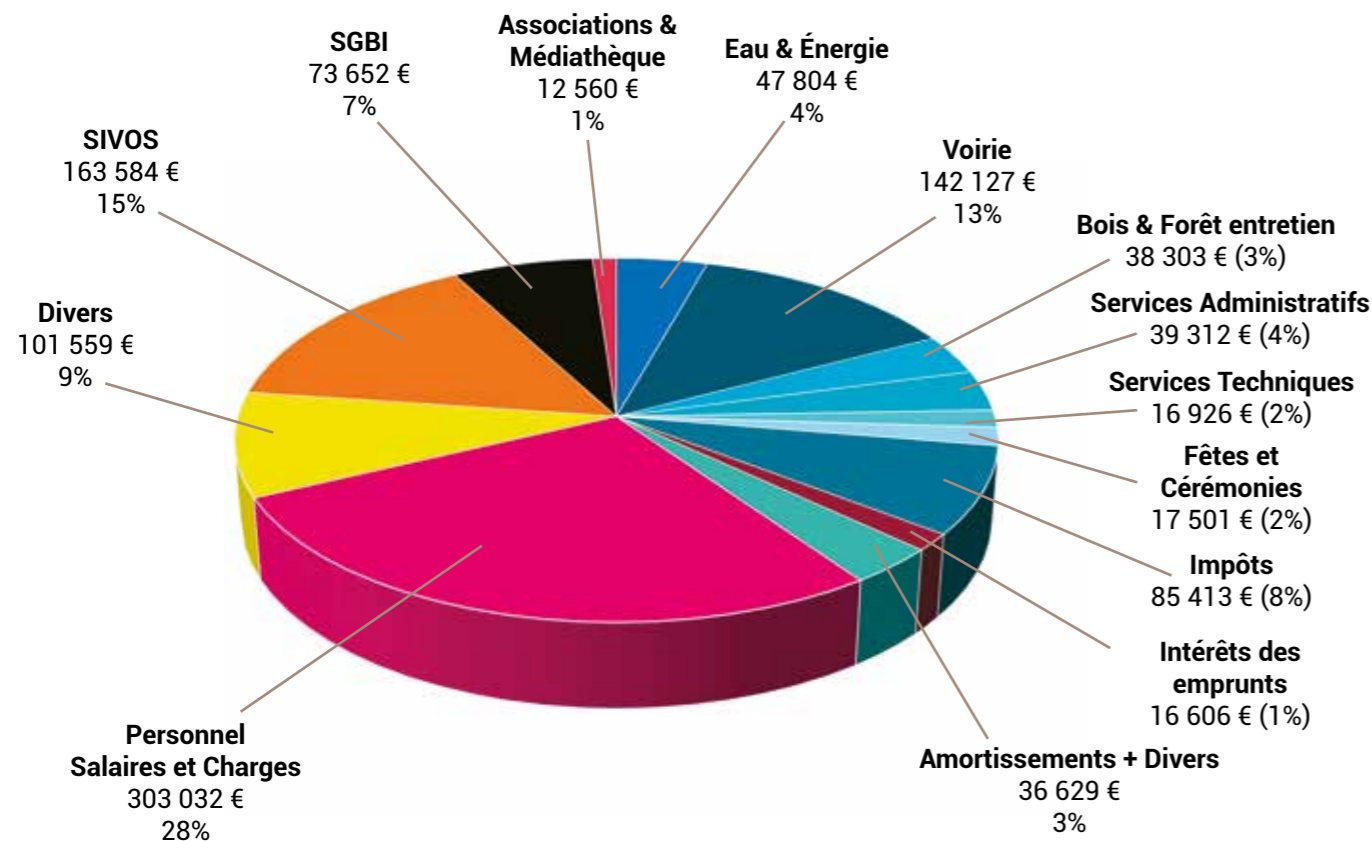
La commune a l'obligation de présenter des budgets équilibrés, il est en effet interdit aux collectivités locales (à la différence de l'État) de voter et/ou de réaliser des budgets présentant un déficit.

• Le **compte administratif (CA)** correspond au budget réalisé réellement sur l'année précédente et validé par les services de l'État.

• Le **Budget Prévisionnel (BP)** correspond à ce que les élus prévoient pour l'année en cours.



## CA 2019 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



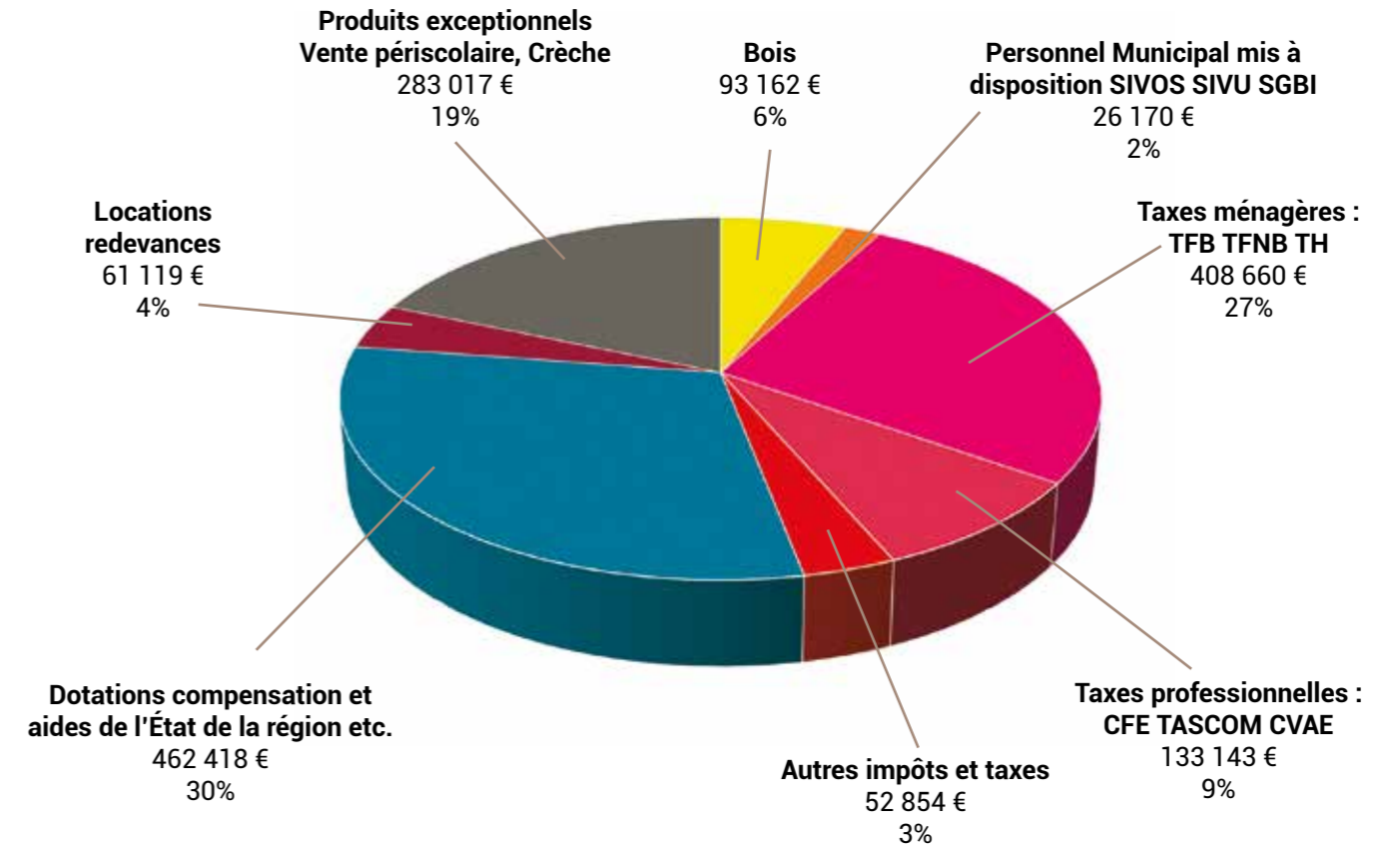
En 2019 environ 22% des dépenses correspondaient aux cotisations dues par la commune aux deux syndicats SIVOS et SGBI, et 13% aux dépenses d'entretien de voirie.

**Opérations réelles**  
1.094.163 €  
**+ Opérations d'ordre**  
456.526 €  
**= 1.550.689 €**

Les opérations d'ordre correspondent à des opérations comptables entre chapitres. N'ayant pas d'existence réelle, elles ne sont pas présentées sur les graphiques.

Pour 2020 le budget prévisionnel voté à l'unanimité par le conseil ne présente pas de grandes différences par rapport à celui de 2019.

## CA 2019 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



**Opérations réelles**  
1.522.425 €  
**+ Opérations d'ordre**  
186.526 €  
**= 1.708.951 €**

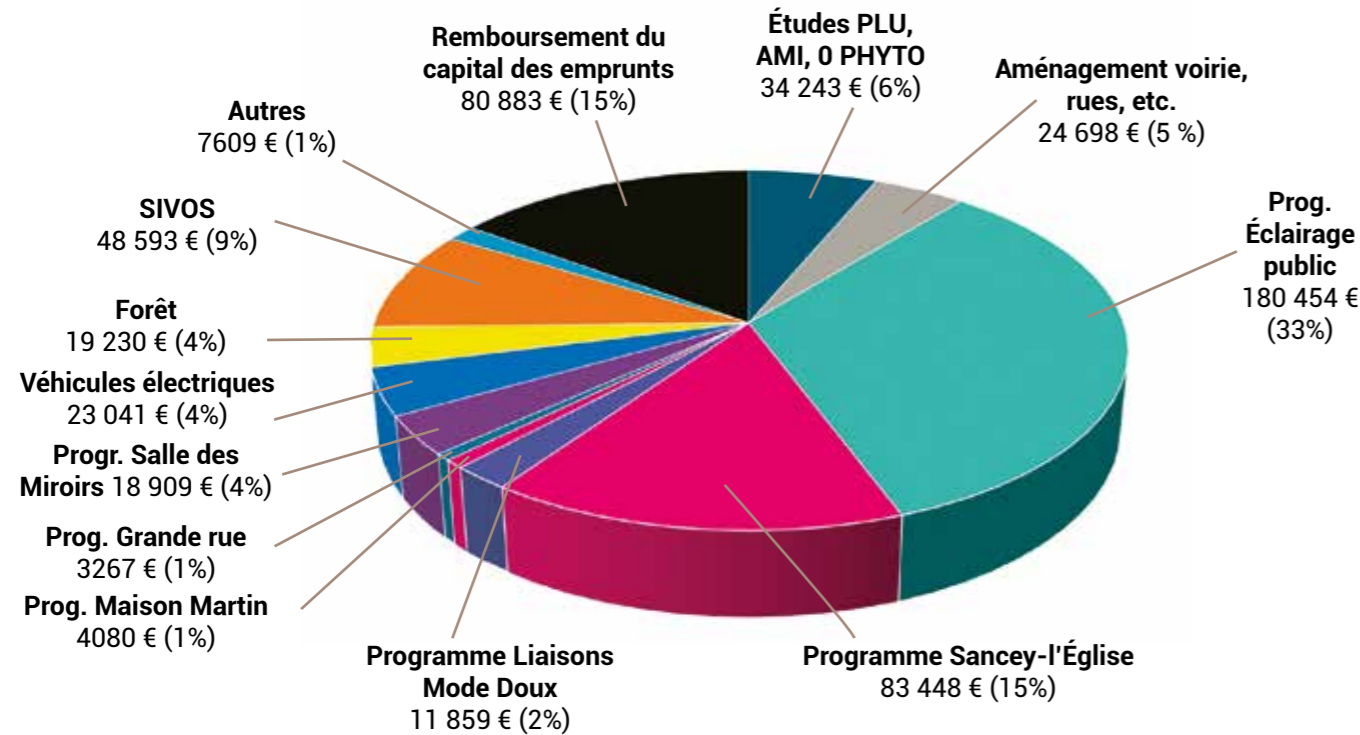
Environ un tiers des recettes provient des dotations de l'État, tandis qu'un quart est issu des taxes ménagères (taxes foncières bâti et non bâti et taxe d'habitation) et un dixième des taxes pesant sur les entreprises. Il est à noter que les ventes de l'ancienne école (ancien CEG) au SIVOS et de l'ancien périscolaire (ancien bâtiment TDF) à la Communauté de Communes rapportent 270.000 € à Sancey.

Là encore, le BP voté à l'unanimité par le conseil ne diffère pas significativement du budget 2019, à l'exception des rentrées forestières revues à la baisse, les sécheresses successives nous imposent une gestion bienveillante de nos ressources en bois.

**EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT = 158.261 €**

Ainsi, grâce à une gestion dite "en bon père de famille", la commune a pu "mettre de côté" 158.261 € sur l'exercice budgétaire 2019 ; cet excédent de fonctionnement annuel vient s'ajouter aux excédents précédents pour atteindre la somme de 559.841 €. Cet argent permet à la commune d'investir sans s'endetter de façon déraisonnable.

## CA 2019 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

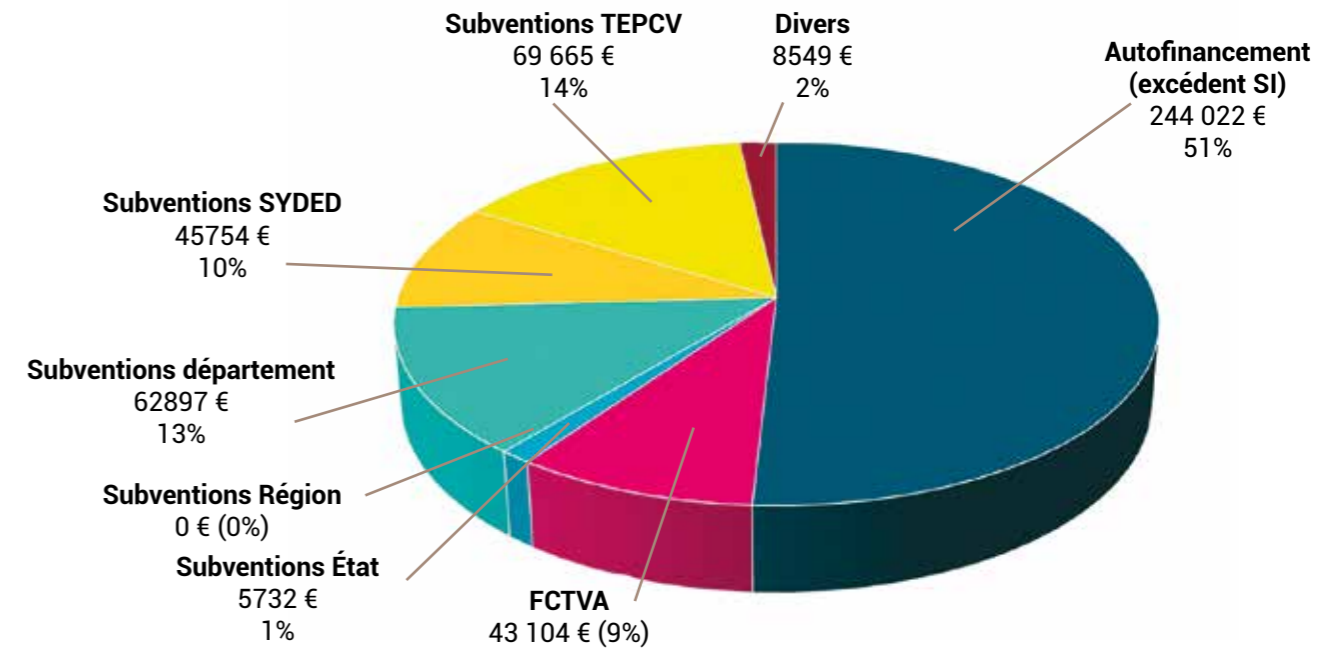


**Opérations réelles**  
540.314 €  
**+ Opérations d'ordre**  
186.526 €  
**= 726.840 €**

Certains investissements (véhicules) sont financés sur une seule année, d'autres sont récurrents, aménagements ou forêt. Enfin les gros programmes sont quant à eux financés sur plusieurs années.

L'année 2020 verra les programmes Sancey-l'Église, liaison mode doux, Maison Martin et Salle des Miroirs augmenter. Les dépenses "SIVOS" correspondent à la part sancéenne des remboursements du capital des prêts de construction de l'école et de rénovation du périscolaire.

## CA 2019 RECETTES D'INVESTISSEMENT

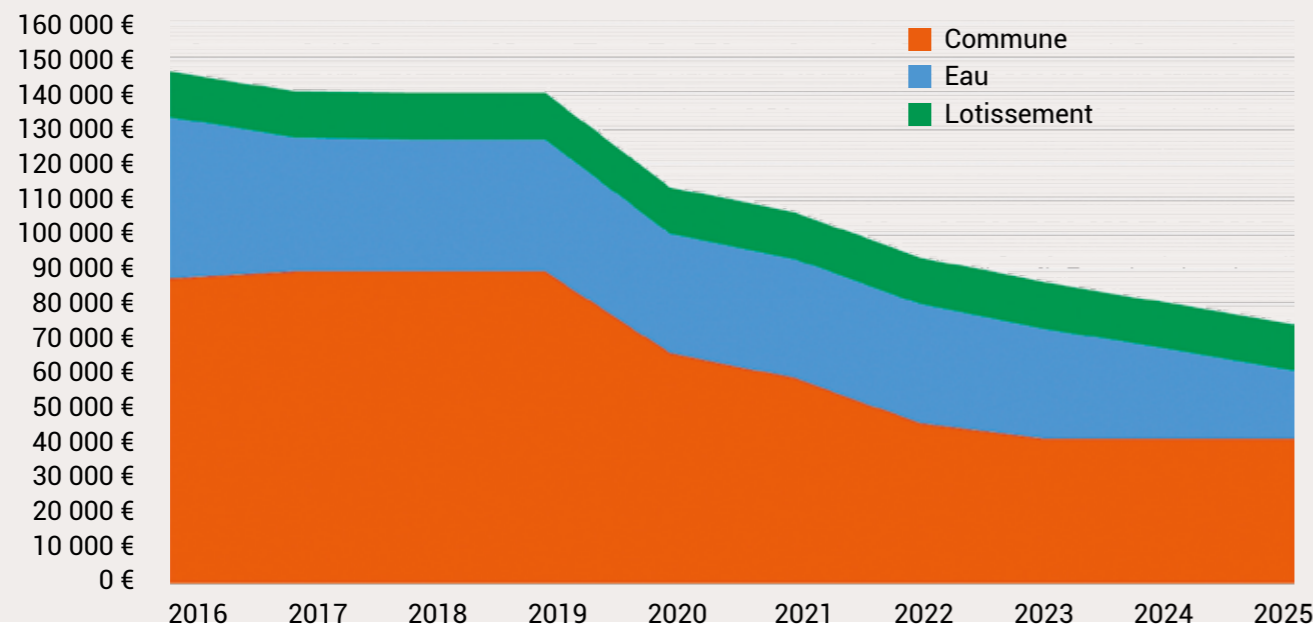


**Opérations réelles**  
479.726 €  
**+ Opérations d'ordre**  
463.130 €  
**= 942.857 €**

En 2019, un gros tiers des investissements a été financé par nos cofinanciers, Europe, État, région, département et différents organismes publics ou para publics (CAF, SYDED, ADEME, etc.).

Ces aides étant fonction des projets, les parts relatives de chaque cofinancier sont appelées à évoluer au fil des ans. Le programme AMI Bourg Centre, signé avec la Région et d'un montant de 750.000 €, nous permet de financer un grand nombre de projets structurants pour notre vallonnage, rénovation du quartier de Sancey-l'Église, Multisport, tiers lieux (espace de Coworking) ou Maison Martin, etc.

## ÉTAT DE L'EMPRUNT



Les emprunts contractés par la commune au titre des trois budgets communaux (budget général, budget de l'eau et budget lotissement) conduisent chaque année à rembourser capital et intérêts. À partir de 2020 ces remboursements baissent régulièrement pour ne représenter à la fin du mandat que la moitié environ des remboursements de 2016, année de la fusion.

Ainsi, dans l'avenir, et à **budget constant** la commune pourra toujours investir dans les programmes jugés indispensables par les élus.

**Encours de la dette par habitant à Sancey : 458 €**  
(moyenne pour les communes de même strate : 717 €)

**Capacité de désendettement de Sancey : 2 ans**  
(moyenne pour les communes de même strate : 4 ans)

Ces chiffres sont d'autant meilleurs que Sancey, bourg centre rural, propose tous les services de proximité (à la différence de la plupart des communes de même population, situées en périphérie d'agglomérations, qui profitent des services offerts par la ville).

Pour plus de renseignements, le détail du budget général ainsi que les budgets eau et lotissement seront bientôt consultables sur le site internet de la commune.

# PRÉSENTATION DES structures intercommunales

Voici les 5 structures supra-communales existant entre la commune et le département. Elles résultent de la volonté de Sancey et de ses voisins de travailler ensemble pour plus de cohérence dans l'aménagement du territoire et plus d'économies.



## SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Sancey

**Communes :** Belvoir, Chazot, Orve, Rahon, Vellerot-lès-Belvoir et Sancey

**Président :** Jean-Charles POUX

**Création :** 2005

**Budget réel de fonctionnement :** 220.000 €

**Financement :** communes adhérentes, au prorata de leur population pour l'investissement et des enfants scolarisés pour le fonctionnement.

**Compétences :** Gestion des bâtiments scolaires et périscolaires, des services scolaires (ATSEM, entretien, gestion quotidienne, matériel...), périscolaires (délégation à l'association familles Rurales) restauration (cantine au collège Fertet), et extrascolaires (centre aéré de l'été également délégué à Familles Rurales).

**Origine :** A partir de 1970 et devant la baisse du nombre d'enfants, les communes se voient dans l'obligation de regrouper leurs établissements scolaires. Ainsi Rahon et Sancey-le-Long fusionnent dès 1977, avant d'être rejoints par Belvoir 10 ans plus tard. Sancey-le-Grand accueillera quant à lui les écoliers de Vellerot en 1987 et ceux de Chazot et Orve en 1992. Suite au rapprochement des écoles des deux Sancey en 2004, les élus décident de créer un syndicat représentatif de toutes ces communes, syndicat qui gèrera le fonctionnement puis l'investissement en matière scolaire et périscolaire.



## SGBI : Syndicat de Gestion des Bâtiments Intercommunaux de Sancey

**Communes :** Rahon et Sancey

**Président :** Dominique ROUHIER

**Création :** 1984

**Budget réel de fonctionnement :** 50.000 €

**Financement :** communes adhérentes au prorata de leur population.

**Compétences :** gestion des bâtiments intercommunaux : église St Martin, cure et dépendances, cimetière, Maison du Temps libre, Maison du Gardien, Patronage, ainsi que tous les parkings s'y afférant

**Origine :** Avec la Loi de Séparation de l'Église et de l'État de 1905, les biens de la Paroisse, appelés Fabrique, (église, cure et dépendances, cimetière, et autres biens fonciers) historiquement gérés par le Curé, le Maire et quelques autres élus sont transférés à Sancey-le-Grand. En 1908, Sancey-le-Grand, Sancey-le-Long et Rahon trouvent un accord de cogestion de ces biens paroissiaux. En 1984 la création du SGBI vient donner une représentation à cet accord.



## SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du val de Sancey

**Communes :** Belvoir, Rahon et Sancey

**Président :** Damien GRAIZELY

**Création :** 2001

**Budget réel de fonctionnement :** 100.000 €

**Financement :** redevance assainissement payée par les habitants des communes adhérentes et prime d'épuration versée par l'Agence de l'eau.

**Compétences :** Assainissement, collecte et traitement, réseau et station



## CCPSB : Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe

**27 communes :** Belleherbe, Belvoir, Bretonvillers, Chamesey, Charmoille, Chazot, Crosey-le-Grand, Crosey-le-Petit, Froidevaux, La Grange, Lanans, Longeville-lès-Russey, Orve, Péseux, Provenchère, Rahon, Randevillers, Rosières-sur-Barbèche, Sancey, Servin, Surmont, Valonne, Vaudrivillers, Vellerot-lès-Belvoir, Vellefans, Vernois-lès-Belvoir, Vyt-lès-Belvoir

**Président :** Christian BRAND

**Création :** 2017

**Budget réel de fonctionnement :** 1.720.000 €

**Financement :** Taxes sur les ménages, sur les entreprises, sur les éoliennes, redevance déchets, dotations, locations de bâtiments (gendarmerie, crèches, postes, etc.)

**Compétences principales :** Économie, Collecte et traitement des déchets, Environnement, Tourisme, Culture, Sports, Multi accueil (crèches), Maison France Service et Gestion de la gendarmerie, du cinéma, des stades intercommunaux, des sentiers de randonnée, du gymnase, des terrains de tennis et du plateau d'évolution. D'autres compétences sont déléguées à des syndicats plus importants (mobilité, fibre et très haut débit, téléphonie etc.)

**Origine :** En 1976 les communes de Belvoir, Chazot, Crosey-le-Grand, Orve, Rahon, Randevillers, Sancey-le-Grand, Sancey-le-Long, Surmont, Vellerot-lès-Belvoir, Vellefans, Vyt-lès-Belvoir, Vernois-lès-Belvoir, Rosières-sur-Barbèche et Valonne se regroupent au sein d'un syndicat (SIVOM) qui gèrera bientôt ordures ménagères, stade, gendarmerie, collège, gymnase et plateau d'évolution. En 2001 le SIVOM laisse la place à la Communauté de Communes du Vallon de Sancey qui fusionnera avec une partie de la CC Entre Dessoubre et Barbèche en 2017.



## PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Doubs central

**Communautés de Communes :** CC Doubs Baumoies, CC des 2 Vallées Vertes, CC du Pays de Sancey-Belleherbe.

**Président :** Thomas VIGREUX

**Création :** 2015

**Budget réel de fonctionnement :** 700.000 €

**Financement :** Communautés de communes adhérentes

**Compétences :** définir et mettre en œuvre les conditions à même de favoriser un aménagement et un développement équilibré, cohérent et durable du Doubs central dans les domaines suivants : aménagement du territoire en portant notamment un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et en accompagnant les démarches de revitalisation des bourgs-centres. Services à la personne en matière de santé et mobilité (TADOU). Recherche de financements pour les projets sur le territoire. Transition énergétique.

**Origine :** En 1980 est créé le Syndicat Intercommunal des 4 Cantons (Baume-les-Dames, Clerval, L'Isle-sur-le-Doubs, Rougemont), afin de coordonner les différentes politiques locales et d'organiser le partage des subventions. Devenu Syndicat Intercommunal de la Vallée du Doubs Central en 2001 puis Pays Doubs Central, il a notamment permis de partager et gérer les compensations de l'Etat liées à l'arrêt du projet de canal du Rhône au Rhin.





# ÉTAT CIVIL 2019

## BIENVENUE !

**6 naissances** : 3 garçons et 3 filles

## NOS VŒUX DE BONHEUR

- **ANDRÉ Joan & BOULAY Olivier**, le 4 mai
- **VIENNET Aline & VUILLIER-DEVILLERS Damien**, le 1<sup>er</sup> juin
- **MAIROT Martine & MAÏTA Fabrice**, le 8 juin
- **AÏSEN Virginie & JACQUET Romuald**, le 20 juillet
- **ÉPENOU Aurore & MIDOL Sébastien**, le 17 août
- **DEVILLERS Évelyne & VOILLEMEN Xavier**, le 7 septembre

## SINCÈRES CONDOLÉANCES

- **PAHIN Louis**, décédé le 20 février (95 ans)
- **PEPIOT Joseph**, décédé le 9 mars (92 ans)
- **SALVI Jean-Roch**, décédé le 15 mars (57 ans)
- **SIMON Laure**, décédée le 22 mars (97 ans)
- **JUIF Marie-Louise veuve DUBOIS**, décédée le 22 mars (91 ans)
- **LIGIER Blanche veuve VUILLEMEN**, décédée le 3 mai (82 ans)
- **TUNIZ Christian**, décédé le 20 mai (61 ans)
- **MOUGIN Jean**, décédé le 23 mai (87 ans)
- **CLERC Claudine veuve AUBRY**, décédée le 4 juin (78 ans)
- **BOBILLIER-MONNOT Dominique**, décédé le 6 août (71 ans)
- **MEHESSY Lucien**, décédé le 20 août (92 ans)
- **PONCET Michel**, décédé le 24 août (81 ans)
- **PONÇOT Denise, veuve VAUDREY** décédée le 26 août (87 ans)
- **GROSJEAN Roger**, décédé le 17 septembre (98 ans)
- **MOREL Bernard**, décédé le 27 septembre (71 ans)
- **GUILLET Jeannine**, décédée le 7 octobre (89 ans)
- **BOITEUX Paule veuve GAUTHIER**, décédée le 1<sup>er</sup> décembre (103 ans)
- **PIRANDA Gilbert**, décédé le 1<sup>er</sup> décembre (83 ans)
- **ANCEY André**, décédé le 11 décembre (75 ans)



## Infos utiles

### Service de la poste assuré par 2 commerces :

- Sancey Décor - Tél. : 03.81.86.85.34
- Au Coinot d'Armelle Tabac - Tél. : 09.67.33.80.62

### École primaire du SIVOS de Sancey

3 bis rue de la Fenotte 25430 Sancey - Tél. : 03.81.86.32.71

### Périscolaire 15 rue Tridard 25430 Sancey - Tél. : 03.81.59.33.72

- Permanence administrative période scolaire : Lundi et Jeudi 8h30 à 11h / Mardi 13h30 à 16h
- Service période scolaire : 7h30 à 8h30 - 11h30 à 13h30 - 16h30 à 18h30

### Communauté de communes du pays de Sancey Belleherbe (CCPSB)

14 bis rue de Lattre de Tassigny 25430 Sancey

Tél. : 03.81.86.87.62

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf vendredi de 14h à 16h.

- Site web : [www.payssancey-belleherbe.fr](http://www.payssancey-belleherbe.fr)

### Déchetterie provisoire "sur le tarte" à Vellerot-lès-Belvoir

- Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre : lundi, mercredi et vendredi 14h à 18h. Samedi 9h à 12h et 14h à 18h
- Entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 mars : lundi, mercredi, et vendredi 14h à 17h. Samedi 9h à 12h et 14h à 17h
- Collecte des encombrants : renseignements à la CCPSB

**Gendarmerie** : Brigade de Sancey, permanence physique le vendredi de 14h à 18h - Tél. : 03.81.86.87.22.

### Numéro d'appels d'urgence :

17 ou 112

**Pompiers** : 18 ou 112



## RECENSEMENT

du 21 janvier au 20 février 2021 :  
Des agents passeront dans chaque maison.



## STOP COVID-19

